

Nouveau-Brunswick

Quel est le nombre approximatif d'établissements et de types de jeux de hasard ?

Établissements et types de jeux au Nouveau-Brunswick en 2009-2010 ¹	
Bars et bars-salons avec appareils de loterie vidéo (ALV)	313
ALV	1 975
Hippodromes	4
Licences de jeu de bienfaisance délivrées	882 (la plupart pour des tirages)
Points de vente de billets de loterie	908
Casino	1
Jeu en ligne	Oui

Qui exploite et régit les activités de jeu ?

- Les casinos sont régis par la Direction de la réglementation des jeux (DRJ) du ministère de la Sécurité publique, gérés par la Société des loteries et des jeux du Nouveau-Brunswick (SLJNB) et exploités par la société en commandite Sonco Gaming New Brunswick.
- Les jeux électroniques (ailleurs que dans les casinos) sont régis par la DRJ, gérés par la SLJNB et exploités par la [Société des loteries de l'Atlantique](#) (SLA).
- Les courses de chevaux sont régies par l'[Agence canadienne du pari mutuel](#) (ACPM) et la [Commission des courses attelées des provinces Maritimes](#), et exploitées par des exploitants indépendants.
- Les loteries à billets sont régies par la DRJ, gérées par la SLJNB et exploitées par la SLA et la [Société de la loterie interprovinciale](#).
- La DRJ délivre les licences de jeu de bienfaisance et régit ces jeux, qui sont exploités par des organismes de bienfaisance et des organismes religieux².

Quelles sont les activités de jeu les plus courantes ?

- Chez les élèves de la 7^e à la 10^e année et de la 12^e année : cartes à gratter³.
- Chez les 19 à 24 ans : jeu en ligne, y compris le poker⁴.
- Chez les adultes (18 ans et plus) : billets de loterie hebdomadaire, tirages et billets de financement⁴.
- Chez les personnes âgées (65 ans et plus) : bingo⁴.

Quels sont les taux de jeu problématique ?

- Parmi les élèves de la 7^e à la 10^e année et de la 12^e année, 0,8 % ont des problèmes de jeu et 2,4 % sont à risque³.
- Parmi les 19 à 24 ans, 19,0 %⁴.
- Parmi les adultes, 1,3 % ont des problèmes de jeu et 2,7 % sont à risque modéré⁴.
- Parmi les personnes âgées (65 ans et plus), environ 13 %⁴.



Quelles sont les activités de jeu les plus courantes chez les personnes qui ont des problèmes de jeu ?

- Chez les adultes : ALV⁴.

À combien se chiffrent les recettes du jeu ?

- Après paiement des lots et avant déduction des frais, les recettes pour 2009-2010 étaient les suivantes :
 - Recettes totales des jeux exploités par le gouvernement : 213 756 000 \$.
 - Recettes totales des courses de chevaux : 1 650 000 \$.
 - Recettes totales des jeux de bienfaisance : 22 734 000 \$¹.

À quoi servent les recettes du jeu ?

- Les recettes des jeux exploités par le gouvernement sont versées au fonds d'amortissement et servent à payer des services essentiels à la population, notamment la sécurité publique, la santé, les sports et les arts.
- Les Premières nations qui ont signé une entente avec la province reçoivent 95 % des profits que la SLA tire de l'exploitation des ALV dans les réserves. La province rembourse également à ces Premières nations toutes les recettes tirées de la vente de billets en pochette vendus dans les réserves⁵.

Qui prend des mesures de réduction des méfaits associés au jeu, et quelles sont ces mesures ?

Gouvernement du Nouveau-Brunswick

- Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a instauré une nouvelle politique en matière de jeu responsable en 2007. Cette politique comporte quatre grands éléments :
 - 1) Réforme du programme de loterie vidéo (mise en œuvre par la [SLA](#)) ;
 - 2) Amélioration des initiatives en matière de jeu responsable et hausse des fonds qui y sont affectés ;
 - 3) Renforcement de la politique en matière de jeu de bienfaisance ;
 - 4) Autorisation des jeux de casino par la délivrance d'une demande de propositions pour la création d'une destination casino.
- Voici des exemples de ce qui a été réalisé jusqu'à présent dans le cadre de cette politique :
 - La *Loi sur la réglementation des jeux* a été déposée en 2008. Cette loi a établi la [SLJNB](#) en tant que société de la Couronne chargée de la tenue et de la gestion de tous les jeux de hasard dans la province, et transféré la fonction de réglementation à une nouvelle entité, la Direction de la réglementation des jeux (du ministère de la Sécurité publique). La séparation des fonctions entre, d'une part, la tenue et la gestion provinciales des jeux et, d'autre part, la réglementation des jeux constituait une étape essentielle pour l'amélioration de la responsabilisation et de la transparence en ce qui a trait à la réglementation des jeux de hasard au Nouveau-Brunswick.
 - Le nombre d'ALV a été réduit de 25 % et le nombre de sites d'ALV a été réduit de plus de 50 %.
 - Tous les ALV sont installés dans des établissements où il y a un contrôle de l'âge des clients (pas dans les restaurants).
 - Les exploitants d'ALV doivent désormais s'inscrire.



- Les fonds affectés aux programmes de jeu responsable ont été doublés pour atteindre 1,5 million de dollars. Les Services de traitement des dépendances et de santé mentale du ministère de la Santé reçoivent des fonds annuels supplémentaires de 250 000 \$, soit 1 million de dollars au total, pour améliorer les services de jeu problématique et de traitement des dépendances, et le gouvernement investit 500 000 \$ de plus par année pour élaborer des initiatives d'information et de sensibilisation du public et de recherche. Il existe actuellement huit centres de traitement des dépendances dans la province; ils sont financés par le gouvernement et relèvent des deux régies régionales de la santé.
- Le cadre législatif et réglementaire du jeu de bienfaisance a été renforcé pour plus de contrôle et de responsabilité.
- Les autres aspects de la politique de jeu responsable comprennent la création d'une destination casino pour stimuler le tourisme, et la collaboration avec des communautés des Premières nations pour tenir compte de leurs préoccupations particulières concernant le jeu responsable.
- La SLJNB finance le Centre de renseignements sur le jeu responsable qui se trouve au Casino Nouveau-Brunswick. Une tierce partie indépendante (entreprise non gouvernementale) assure la dotation en personnel et l'exploitation du Centre.

Sources

1. Canadian Partnership for Responsible Gambling. Avril 2010. [Canadian gambling digest 2009-2010](#).
2. Canadian Partnership for Responsible Gambling. 2010. [Organization and management of gambling in Canada](#).
3. Poulin, C., et D. Elliot. Novembre 2007. [Student drug use survey in the Atlantic provinces 2007: Atlantic technical report](#), Halifax (N.-É.), Université Dalhousie, Community Health and Epidemiology.
4. MarketQuest Research. 2009. [Enquête sur la prévalence du jeu au Nouveau-Brunswick de 2009](#). Préparée pour le ministère de la Santé et la Société des loteries et des jeux du Nouveau-Brunswick.
5. Société des loteries et des jeux du Nouveau-Brunswick. Novembre 2007. [Rapport annuel 2009-2010 – Société des loteries et des jeux du Nouveau-Brunswick](#), Fredericton (N.-B.), l'auteur.